

9-5

LA DYNAMIQUE DE LA MASSE SALARIALE DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE PUBLICS

L'évolution des effectifs des établissements de santé publics a été marquée dans la période récente par la mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) en 2002 puis par un nombre croissant de départs à la retraite. Si la dynamique de la masse salariale du personnel médical a été tirée par des mesures de revalorisation, celle de la masse salariale du personnel non médical s'explique en revanche principalement par la progression des effectifs.

Une forte augmentation de la masse salariale hospitalière depuis 2002

En 2006, les dépenses consacrées au personnel s'élèvent à près de 36,2 Md€ d'après la comptabilité des hôpitaux publics (cf. graphique 1). Elles représentent près de 67% des charges de fonctionnement des établissements de santé. Cette masse salariale a augmenté de 23% (soit plus de 6,8 Md€) sur la période 2001-2006 à un rythme annuel moyen de 4,3% (cf. tableau 1). La progression est particulièrement marquée en 2002 (6,2% cette seule année) et dans une moindre mesure en 2003 en lien avec la mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) qui prévoyait la création de 40 500 postes (dont 37 000 non médicaux). Depuis, les dépenses de personnel croissent à un rythme plus modéré en 2005 et 2006 (respectivement 2,5% et 3,9%) que la moyenne de la période. La croissance du coût du personnel s'explique aussi par une progression plus rapide des cotisations sociales que celle de la rémunération nette. Il traduit le recours à des effectifs contractuels pour pallier les difficultés de recrutement de personnel formé liées notamment à la mise en place de l'ARTT. Ceci a eu pour effet d'augmenter le taux de charge des salaires, les charges pesant sur les contractuels étant supérieures à celles des personnels titulaires. La forte croissance des autres charges de personnel entre 2002 et 2004 suggère également le recours au personnel d'intérim durant la période de montée en charge de la réforme.

Plus particulièrement, la structure de la masse salariale évolue en faveur du personnel médical dont la part progresse de 1,7 point en 5 ans pour atteindre 18% en 2006. Cette évolution reflète l'augmentation du coût du personnel médical à un rythme moyen de 6,4% par an depuis 2001 contre 3,5% pour le personnel non médical.

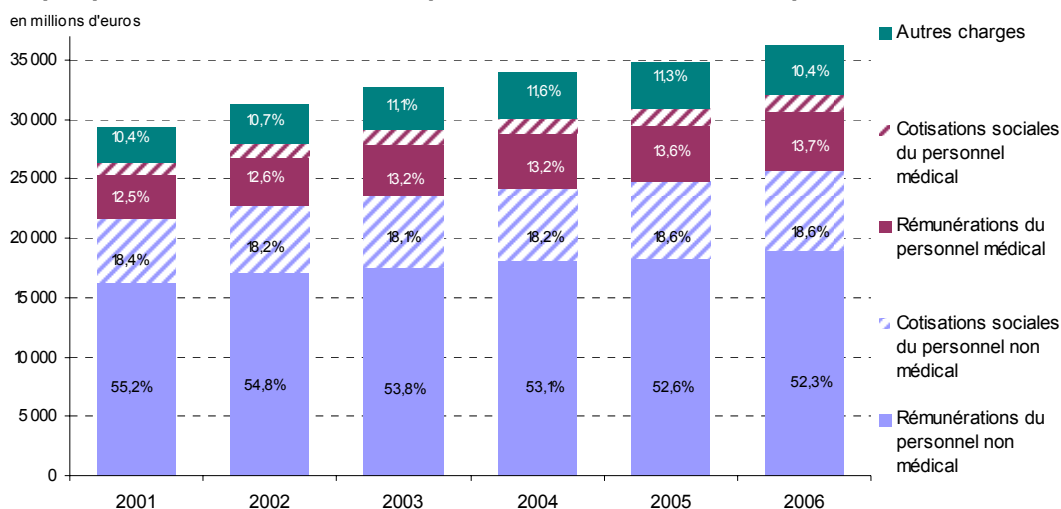
Pour l'analyse, la dynamique de la masse salariale peut se décomposer en une évolution des effectifs d'une part (effet volume), et des rémunérations d'autre part (effet prix).

Des effectifs en forte progression malgré des départs en retraite qui deviennent massifs

Une structure des effectifs relativement stable

En 2006, plus de 900 000 personnes travaillent dans les établissements de santé publics. De manière générale, les effectifs hospitaliers ont augmenté de 11% en 5 ans, soit une augmentation annuelle moyenne de 2,1% (cf. tableau 2), correspondant à 2,3% en équivalent temps plein (ETP). Les évolutions des effectifs ont peu impacté la structure du personnel sur la période récente.

Le personnel médical, constitué uniquement de médecins, compte en 2006 plus de 110 000 personnes, soit 9% du personnel hospitalier (cf. graphique 2). Il enregistre une progression plus faible que les autres catégories de personnel en termes d'effectifs, avec une augmentation moyenne des effectifs physiques de 1,8% par an, mais plus forte en ETP avec 2,9% par an.

Graphique 1 : masse salariale hospitalière des établissements publics de 2001 à 2006

Source : comptabilité publique.

Champ : établissements de santé publics, France entière.

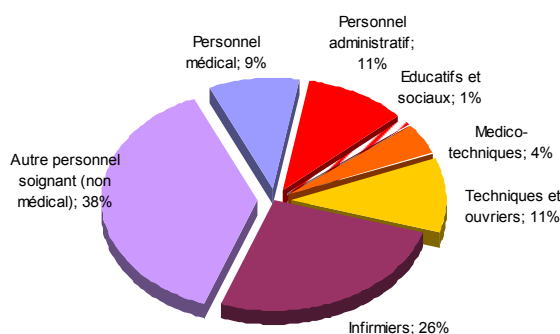
Les "autres charges de personnel" incluent entre autres les reports de charges, les primes d'assurance, les charges de personnel extérieurs à l'établissement, les impôts, taxes et assimilés sur rémunération.
 Note de lecture : en 2006, 52,3% des 36,2Md€ de masse salariale des établissements publics de santé était consacrée à la rémunération du personnel non médical.

Tableau 1 : évolution de la masse salariale hospitalière des établissements publics de 2001 à 2006

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution annuelle moyenne
Charges du personnel non médical	2,8%	5,4%	3,4%	2,9%	2,2%	3,6%	3,5%
Charges du personnel médical	8,4%	7,5%	9,8%	4,4%	5,4%	5,0%	6,4%
Autres charges de personnel	4,6%	9,5%	8,1%	9,2%	-0,6%	4,6%	6,1%
Masse salariale totale	3,8%	6,2%	4,9%	3,8%	2,5%	3,9%	4,3%

Source : comptabilité publique.

Champ : établissements publics, France entière. Les charges de personnel incluent les cotisations sociales.

Graphique 2 : structure du personnel hospitalier dans les établissements de santé publics en 2006 (en équivalent temps plein, ETP)

Source : SAE, données administratives

Champ : France entière. Le graphique présente la structure du personnel en équivalent temps plein (ETP) du personnel salarié et ne prend donc pas en compte les médecins exerçant à titre libéral dans les hôpitaux locaux (2% des effectifs physiques des médecins).

Le reste du personnel hospitalier, le personnel non médical, est constitué à 70% de personnel soignant (dont 41% d'infirmiers). Parmi le personnel non soignant, le personnel administratif représente 11% du personnel total hospitalier et enregistre l'évolution la plus dynamique du personnel non médical, avec une progression plus rapide que les personnels soignants (respectivement 2,9% et 2,1% par an).

Les nombreux départs en retraite d'agents non médicaux observés depuis 2001 devraient encore se renforcer d'ici 2011.

D'après la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), plus de 125 000 personnes sont parties à la retraite entre 2001 et 2006, soit 17% de l'effectif initial (cf. graphique 3). Compte tenu de l'augmentation des effectifs sur cette période (près de 80 000 en 5 ans), les recrutements ont plus que compensé les départs en retraite. Le personnel technique est celui qui a connu proportionnellement le plus de départs avec 21% de son effectif en 2001, suivi par le personnel soignant avec 18% de départs. La forte augmentation de pensionnés observée en 2003 correspondrait à une anticipation de la réforme de la réglementation du régime débutée en 2004. Ce phénomène serait répercuté sur 2004, année caractérisée par un nombre de pensions liquidées particulièrement faible par rapport aux années suivantes.

Le nombre de départs continuera d'augmenter au cours des prochaines années d'après les estimations du Conseil d'orientation des retraites (COR). Plus de 180 000 personnes partiront à la retraite entre 2007 et 2013, soit 20% des effectifs non médicaux actuels des établissements publics (en moyenne 26 000 par an contre 21 000 sur la période 2001-2006). La décélération des départs s'amorcerait après un pic de 26 800 personnes prévu en 2011.

Une augmentation de la rémunération moyenne plus forte pour le personnel médical

L'évolution des salaires dans le secteur public peut être approchée en déduisant de la progression de la masse salariale celle des effectifs exprimés en ETP (cf. graphique 4).

Sur cette base, le salaire moyen du personnel médical aurait augmenté à un rythme plus élevé que le salaire moyen du personnel non médical de 2001 à 2006 (+3,6% contre +1,4% par an). En particulier, la masse salariale du personnel médical a progressé plus de deux fois plus rapidement que les effectifs sur la période. Cette évolution s'expliquerait notamment par une meilleure rémunération des médecins qui ont bénéficié de nombreuses mesures de revalorisation et de la création de primes avant comme après la mise en place de l'ARTT : création de l'indemnité de service public exclusif en 2000 (coût de 124 M€), revalorisation de la grille des praticiens hospitaliers (85 M€) en 2000, amélioration du statut des attachés (240 M€) en 2001, revalorisation des gardes de 14,5% en 2003 et de 5% en 2004 (160 M€).

Par ailleurs, le vieillissement des effectifs (43% des praticiens hospitaliers ont plus de 50 ans) contribue à accélérer la dynamique de la masse salariale. La progression de la masse salariale médicale s'expliquerait donc par un effet prix (les salaires) important, notamment sur les années 2001-2003.

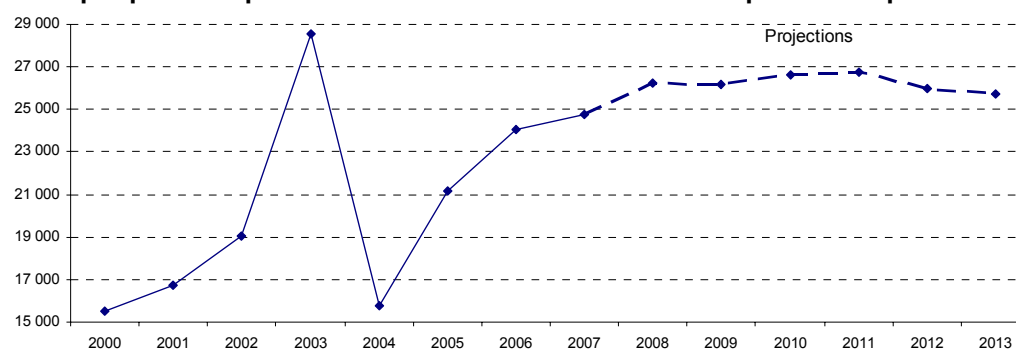
En revanche, concernant le personnel non médical, la dynamique de la masse salariale traduit principalement l'effet volume (effectifs) de l'évolution du personnel. Les effectifs en ETP ont progressé à un rythme relativement proche de celui du personnel médical (2,3% contre 2,9% en ETP), mais la masse salariale a augmenté à un rythme nettement moins élevé (3,5% contre 6,4%). La montée en charge des départs en retraite ainsi qu'un début de rajeunissement du personnel non médical (en particulier le personnel soignant) expliquerait la progression modérée de la rémunération moyenne.

Tableau 2 : évolution des effectifs du personnel hospitalier dans les établissements publics de 2001 à 2006

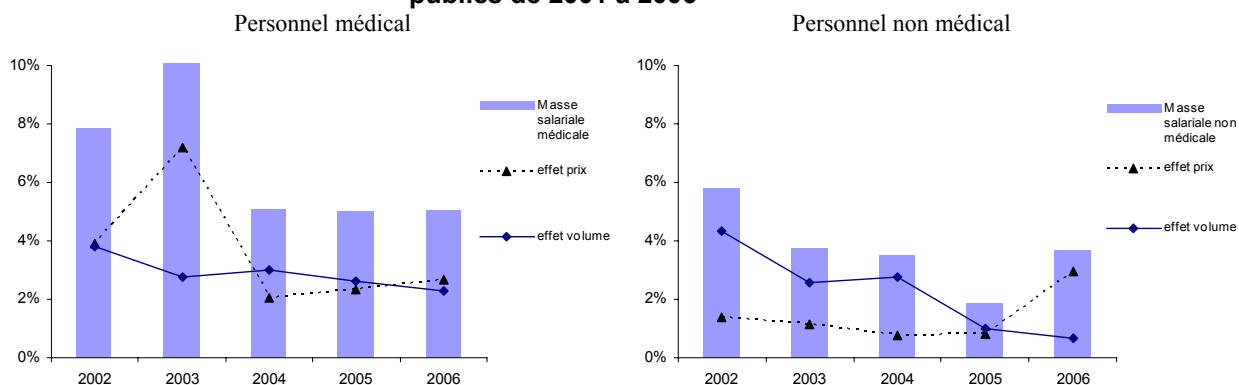
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2001-2006	Evolution annuelle moyenne
Personnel administratif	82 022	85 673	88 677	91 409	92 622	94 469	15,2%	2,9%
Educatifs et sociaux	9 214	9 534	9 944	10 406	10 779	11 027	19,7%	3,7%
Medico-techniques	36 149	37 562	38 632	39 287	39 571	39 711	9,9%	1,9%
Techniques et ouvriers	87 260	89 492	91 545	93 493	93 438	92 594	6,1%	1,2%
Sous-total personnel non soignant	214 645	222 261	228 798	234 595	236 410	237 801	10,8%	2,1%
Infirmiers	204 686	212 752	217 235	223 983	226 663	229 755	12,2%	2,3%
personnel d'encadrement du personnel soignant	24 883	24 615	24 249	24 472	24 262	24 183	-2,8%	-0,6%
Autre personnel soignant	279 502	292 321	300 240	307 668	310 374	311 807	11,6%	2,2%
Sous-total personnel soignant	509 071	529 688	541 724	556 123	561 299	565 745	11,1%	2,1%
Personnel non médical	723 716	751 949	770 522	790 718	797 709	803 546	11,0%	2,1%
Personnel médical	101 251	103 860	106 030	107 752	109 685	110 796	9,4%	1,8%
TOTAL	824 967	855 809	876 552	898 470	907 394	914 342	10,8%	2,1%

Source : SAE, données administratives, France entière.

Avertissement méthodologique : compte tenu de la refonte de l'enquête SAE en 2000, les effectifs peuvent être sous-évalués en 2001.

Graphique 3 : départs en retraite des fonctionnaires hospitaliers depuis 2000

Source : CNRACL, COR

Graphique 4 : analyse de la dynamique de la masse salariale des établissements publics de 2001 à 2006

Sources : SAE, comptabilité publique, calculs DSS.

La masse salariale comprend : la rémunération brute, les charges sociales et les "autres charges" qui sont réparties au prorata des charges de personnel.